

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

LOU PICHOU

142 Chemin de l'Oustalet
46800 MONTCUQ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale de l'association LOU PICHOU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **LOU PICHOU** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment celles ayant trait à la détermination des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble ;
- Votre association comptabilise des subventions à recevoir pour constater les subventions non encore encaissées. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons obtenu les éléments probants recherchés quant à la régularité de la comptabilisation des produits en terme de réalité et de rattachement sur l'exercice 2018.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 30 avril 2019

SODECAL AUDIT



Thierry MARTY
Commissaire aux comptes
Co-gérant

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 206.00	3 206.00		308.72
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	19 559.82	3 128.44	16 431.38	1 689.00
Autres immobilisations corporelles	23 298.75	3 131.84	20 166.91	14 748.51
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	193.50		193.50	192.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	46 258.07	9 466.28	36 791.79	16 938.23
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	41.12		41.12	4 292.00
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés	128 934.58		128 934.58	125 218.17
Autres	966.42		966.42	206.93
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	227 685.58		227 685.58	222 996.46
Charges constatées d'avance (3)	576.45		576.45	
TOTAL (III)	358 204.15		358 204.15	352 713.56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	404 462.22	9 466.28	394 995.94	369 651.79
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	69 348.51	69 348.51
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	196 109.55	199 154.21
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-21 919.21	-3 044.66
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	26 103.24	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	269 642.09	265 458.06
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		0.33
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	90 953.97	68 000.00
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 857.72	2 906.70
Dettes fiscales et sociales	28 542.16	28 205.26
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 081.44
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	125 353.85	104 193.73
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	394 995.94	369 651.79
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	125 353.85	104 193.73
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

8220056 - Ass. LOU PICHOU

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	158 197.61	148 100.90
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	54 858.96	57 196.72
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1 576.06	151.20
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	214 632.63	205 448.82
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		234.00
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	1 441.75	2 144.32
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	31 756.95	16 148.48
Impôts, taxes et versements assimilés	3 821.00	3 632.00
Salaires et traitements	162 323.77	152 886.62
Charges sociales	38 319.75	36 143.23
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 194.10	1 336.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	53.17	102.07
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	242 910.49	212 626.84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-28 277.86	-7 178.02
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2.39	2.37
Autres intérêts et produits assimilés	740.60	788.78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	742.99	791.15
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1.89	121.64
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1.89	121.64
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	741.10	669.51
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 925.84	3 463.85
Sur opérations en capital	3 691.71	
Reprises sur provisions et transferts de charges		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 617.55	3 463.85
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	5 617.55	3 463.85
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMEDIAIRE	-21 919.21	-3 044.66
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	220 993.17	209 703.82
TOTAL DES CHARGES	242 912.38	212 748.48
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-21 919.21	-3 044.66
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	20 920.11	13 149.71
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES	20 920.11	13 149.71
TOTAL	-21 919.21	-3 044.66
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		
	5 617.55	3 463.85

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES		NS	
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	O		
TRANSFERTS DE CHARGES	O		
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 394 995.94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -21 919.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

L'Association "LOU PICHOU" est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour but de promouvoir toute action favorisant l'accueil de la petite enfance jusqu'à 4 ans, de créer et gérer les services et lieux d'accueil de jeunes enfants à participation parentale et de développer toute activité concourant à ce but.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présidente	Mary CHAPPAZ
Vice-présidente	Céline TOMASELLA
Trésorier	Sandrine BOISSET
Trésorière adjointe	Estelle CAMBRA
Secrétaire	Julie REMY
Secrétaire adjointe	Camille BOREL
Membre	Rachel GASSON

STRUCTURE : 1 Sites d'accueil : Montcuq.

EFFECTIFS : 10 Salariés

La communauté de communes du Quercy Blanc met à disposition gratuitement les locaux. Ce service a été évalué à 20 920.11 € pour l'année 2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 15 ans ans
- Installations techniques	5 à 15 ans ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	3 206		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		1 689		17 871
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	7 311 2 876		13 112
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	11 876		30 983
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		192		2
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	192		2
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			15 274		30 984

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 206	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				19 560	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			20 423 2 876	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			42 859	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				194	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				194	
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					46 258	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 897	309		3 206
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels			3 128		3 128
Autres immos corporelles			1 632		1 632
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 375	125		1 500
Emballages récupérables divers					
TOTAL		1 375	4 885		6 260
TOTAL GENERAL		4 272	5 194		9 466

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. <								

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

STOCKS

Il n'a pas été constaté de stock au 31/12/2018.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir sont composés exclusivement des prestations CAF et MSA.

Une avance de 90 953.97 € a été consentie par ces organismes, elle est à déduire de ces produits à recevoir.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	126 195
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	126 195

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	69 348.51			69 348.51
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	199 154.21		3 432.06	195 722.15
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-3 044.66	3 432.06		387.40
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	265 458.06	3 432.06	3 432.06	265 458.06

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		5 858	5 858		
Personnel & comptes rattachés		16 186	16 186		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		12 356	12 356		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		90 954	90 954		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		125 354	125 354		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

Au 31/12/2018, les charges à payer sont les suivantes :

- 2 100.00 € de dettes fournisseurs correspondante à la prestation commissaire au compte 2018.

- 19 355.50 € de dettes fiscales et sociales : dettes provision pour congés payés et charges sociales afférentes + apuration 2018 Uniformation.

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 100
Dettes fiscales et sociales	19 356
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	21 456

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CHORUM ABS CARINE 26-09 AU 01-10	56	
CPAM IJ BRIGITTE2017 PERCU SUR JANV	151	
VIR C.P.A.M CAHORS 03920293770 VIR C.P.A.M CAHOR		151
VIR C.P.A.M CAHORS 03920293770 VIR C.P.A.M CAHOR		22
Paye 18/01 subrogation 01 2018	16	
VIR MUTEX 01281-6418445 abs brigitte 31/01 au 02/02		150
VIR UNIFORMATION UNIFORMATION VIR UNIFORMA		860
UNIFORMATION FOR° 02/10+03/12 CUISINE FC		966
Amortissements Pour le compte 1310000000		3 692
TOTAL	223	5 841

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Il n'a pas été constaté de transferts de charges au cours de l'exercice 2018.

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TOTAL			